

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Les jeunes : entre l'isolement et la débrouille

Denyse Lacelle et Jean-Francois René

Numéro 16 (56), automne 1986

La pauvreté : raison d'État, affaire de coeur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034412ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034412ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacelle, D. & René, J.-F. (1986). Les jeunes : entre l'isolement et la débrouille. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (16), 205–208. <https://doi.org/10.7202/1034412ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les jeunes : entre l'isolement et la débrouille

D. Lacelle
J.-F. René

1985, année internationale de la jeunesse, l'ONU lance le thème « Paix, participation et développement ». Au Québec, les médias ont déjà lancé le leur : une génération sacrifiée. Sur cette trame de fond, tous les discours font chorus. Un peuple entier s'apitoie sur ses enfants. À la « une » des journaux, le scandale : « Les jeunes fouillent dans les poubelles pour manger », « ils se prostituent pour survivre », « le bien-être social les maintient dans la misère noire ». Le cycle est sans fin. Tous ses aspects dramatiques sont complaisamment exhibés. Faut-il dès lors emboîter le pas ? L'année internationale de la jeunesse fut assurément le moment par excellence pour aborder ces questions. Maintenant qu'elle est terminée, la problématique a quitté les manchettes, comme par enchantement.

Le problème a-t-il pour autant disparu ? Bien sûr que non ! Il importe cependant de préciser de quelle jeunesse on parle. Car une partie de la jeunesse québécoise n'a avec la pauvreté qu'un rapport médiatique, circonstanciel ou lointain... Par contre, pour une autre, la pauvreté est une réalité quotidienne.

Parmi cette jeunesse pauvre, il importe également d'opérer des différenciations. Les quelques portraits types qui suivent nous permettront d'identifier certaines filières de pauvreté dans lesquelles s'engagent de nombreux jeunes, histoire de bien saisir que cette pauvreté peut avoir différents visages et qu'elle est, dans ses expressions, plurielle. Les jeunes dont il est ici question ont entre 16 et 30 ans : cela correspond à l'âge légal pour travailler, d'une part, et de l'autre à la réglementation de

l'aide sociale. Une définition toute technocratique de la jeunesse !

Sylvie

Sylvie est issue d'une famille monoparentale, vivant de prestations d'aide sociale. À 17 ans, elle avait un « chum », dont elle a eu un enfant. Deux conséquences : elle quitte l'école... son chum la quitte. Sylvie, à 18 ans, vit seule avec son enfant. Elle dépend du Bien-être social. Petit drame, presque usuel, ordinaire. Une des facettes de la pauvreté.

Voyons d'un peu plus près. D'abord, le bébé permet à Sylvie d'éviter de tomber sous le coup des mesures discriminatoires de l'aide sociale. (La loi d'aide sociale prévoit des prestations différentes, pour les personnes seules, selon qu'elles ont plus ou moins de 30 ans, à moins qu'elles aient une ou des per-

206 sonnes à charge : pour les moins de 30 ans, seuls, aptes au travail : 163 \$, inaptes au travail : 326 \$... Pour les plus de 30 ans, 446 \$. Avec une personne à charge, 609 \$.) Quand même, c'est insuffisant. Alors elle coupe sur sa nourriture à elle pour ne pas priver son enfant. (Le seuil de pauvreté pour une famille de deux personnes est évalué, par année, à 13 500 \$. Voir Conseil national du bien-être social, 1985 : 76.)

Malgré cela, Sylvie est globalement satisfaite. Elle ne voudrait ni retourner à l'école, ni travailler. Elle est bien là où elle est, à la maison, à s'occuper de son enfant... Elle estime que c'est là son rôle. Et à défaut d'un mari-père pourvoyeur, il y a l'État-pourvoyeur. Situation fort répandue si l'on en croit une récente enquête du Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme (Baker, 1985).

Alain

Alain provient d'une famille ouvrière. Il a 22 ans. Il travaille sporadiquement depuis l'âge de 16 ans. Il a quitté l'école sans terminer son cours secondaire (comme environ 50 % des jeunes : c'est un chiffre qui circule chez les intervenants, mais nous n'avons pas de données récentes à ce sujet). Tantôt petit « pusher », tantôt aide dans un entrepôt d'auvents, du chômage de temps en temps... Il a maintenant réalisé son rêve : son chum l'a enfin

fait entrer à l'entrepôt d'un grand magasin à rayons, où il compte bien pouvoir rester longtemps, et éventuellement avoir une promotion.

Il y a quelques mois, il a bien failli retourner à l'école, avec un de ses copains. L'inactivité du chômage lui pesait un peu trop et ce copain lui avait expliqué que le gouvernement a mis en place des programmes qui permettent aux jeunes de retourner à l'école finir leur secondaire : les « Options Déclit ». Mais quelques petits contrats sous la table, et ensuite cet emploi à l'entrepôt ont définitivement repoussé cette perspective. De toute façon, il n'a jamais aimé l'école. Maintenant qu'il a une bonne « job », il va pouvoir vivre tranquille, aller rejoindre ses chums le soir, quand il ne travaille pas de nuit... et peut-être même se trouver une blonde. Mais surtout, enfin, partir de la maison de ses parents.

Il ne regrette pas le temps où il était dans l'illégalité, mais il est bien content que tout soit rentré dans l'ordre. Maintenant, il va pouvoir changer d'auto. Travailler, en soi, n'est pas si important, mais avoir de l'argent, pouvoir s'acheter ce qu'il veut, ça compte, même s'il sait bien que 4 \$ de l'heure ne font que 160 \$ par semaine...

Ces deux premières filières sont largement empruntées. Elle constituent des voies relativement classiques. Voyons-en d'autres, plus marginales, mais qui sont tout de même le lot de beaucoup de jeunes.

Marc et Diane

Marc et Diane mènent ce qu'on pourrait appeler « une drôle de vie ». Depuis longtemps déjà, ils ont coupé les ponts avec leur milieu d'origine. Diane a été danseuse quelque temps, elle est maintenant prostituée. Marc, lui, est devenu pusher. Un petit peu de hasch au début, un peu de prostitution, lui aussi, puis la coke, bien plus payante... enfin, il le pensait. C'est

de cette façon, « par affaires », qu'ils se sont rencontrés. Ils se sont raconté un peu d'où ils sortaient, et par où ils avaient passé. Pas trop, ils ne sont pas bavards : elle est bien ancrée, l'habitude de ne pas parler, de ne pas trop faire confiance.

Ils se sentent bien seuls, tous les deux, et ne sont pas trop satisfaits de leur vie. Ce qui les dérange, ce n'est pas nécessairement leur « métier », qui dans le fond leur permet de vivre. C'est plutôt la réprobation générale, y compris celle des client-e-s. C'est aussi l'isolement, les heures de fous, l'impossibilité de faire pleinement confiance au monde...

Ils se sont dit aussi comment ils se trouvent malgré tout chanceux, puisque dans les deux cas ils ont quand même réussi à se prendre en charge, à vivre... à éviter de devenir « clochards », de faire les poubelles. Tous les deux vivent à la limite de la pauvreté, de l'underground ; ils font partie de ces 5000 à 10 000 jeunes « de la rue » qui arpentent Montréal (Célier, 1984). Ils en ont vu, des aussi jeunes qu'eux, quêter dans le métro, coucher dans les entrées, être saouls ou dopés à longueur de jour, sans être capables de s'en sortir.

Quant à eux, ils vont peut-être arrêter un jour, disent-ils, en essayant de s'en convaincre, sans être sûrs de pouvoir y parvenir s'ils le décidaient vraiment. Comment échapper au cercle vicieux dans lequel ils se sentent souvent enfermés : prendre de la dope pour oublier qu'on se prostitue, se prostituer pour payer sa dope.

Linda et Stéphane

Linda et Stéphane se connaissent bien. Stéphane fait surtout de la musique. Il a quelques copains avec lesquels il monte parfois des spectacles. Ce qui les intéresse, c'est le courant inspiré par les punks. Ils ont tous entre 21 et 26 ans. Ils ne sont pas punks à proprement

parler, ils sont d'abord musiciens ; de toute façon, des punks de leur âge, ça n'existe plus. Ils vivent tous de prestations de l'aide sociale, sauf un qui est en chômage. 163 \$ par mois, bien sûr, ce n'est pas assez : ils se débrouillent comme ils peuvent. Alain a obtenu un certificat médical, il touche donc le plein montant des prestations. De temps à autre, ils ont de petits contrats de musique. Un peu de vol à l'étalage, de blocage du compteur d'électricité... tous les moyens sont bons. Et quand ça va vraiment mal, il y a toujours les parents, qui ne sont pas trop dépourvus...

Linda vit un peu de la même façon, mais Linda, c'est une « politique », comme disent les copains. Elle a des tas de réunions, elle revendique la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans. De temps en temps, elle est mêlée à des actions directes (des occupations par exemple). Les copains sont d'accord, mais ils s'impliquent peu parce qu'ils ne sont pas convaincus que ça puisse donner quelque chose. Linda essaie bien de les convaincre, de les emmener à une réunion, à une manif... Enfin, ils s'aiment quand même.

À l'occasion, ils se retrouvent dans un cours, où ils vont de façon épisodique, d'autres fois dans un bar, ou dans un lit. Ils ont des tas de chums communs, s'entraident pour quantité de choses : ils s'invitent à manger quand il y en a qui manquent de fric, se filent des passes de dope, se prêtent un matériel quand il y a des déménagements...

Ce qu'ils aiment bien, tous, c'est cette liberté dans laquelle ils vivent. Pour rien au monde ils ne voudraient d'un boulot régulier. Avoir un peu plus de sous, d'accord, mais bosser tous les jours dans quelque chose d'ennuyeux, jamais de la vie ! Et puis le réseau suffit à compenser bien des manques... on réussit parfois à se donner l'impression

qu'on a collectivement les moyens d'être presque riches ! Il n'empêche que les fins de mois sont difficiles, qu'on est obligé de déménager souvent, qu'on sent sa vie un peu précaire... La liberté a de ces limites quand on n'a pas un sou !

De ces portraits types, grossièrement esquissés, on peut dégager trois constantes : le refus presque général d'occuper n'importe quel emploi à n'importe quel prix, l'absence quasi totale de culpabilité à « frauder le système », par quelque moyen que ce soit, l'existence pour tous et toutes de certaines formes de « débrouille ». Les conditions économiques sont dures, eh bien, on prendra les moyens, légaux ou pas, d'arrondir les fins de mois ! Cet art de la débrouille n'exclut pas que certain-e-s vivent l'isolement, l'exclusion. Tous et toutes ne sont pas également équipés-e-s pour tirer parti de leur situation.

Quelques statistiques relatives à la jeunesse québécoise permettront de compléter cette esquisse. En mars 1986, pour les 15 à 24 ans, le taux de chômage « officiel » (personnes « activement à la recherche d'un emploi ») était au Québec de 21,5 % (23,2 % chez les hommes, 19,5 % chez les femmes. Voir *Le Marché du travail*, 7, 5, mai 1986). La pire année fut 1983 : 23 %. La situation s'est donc très légèrement améliorée depuis ce temps. Parallèlement, environ 150 000 jeunes de 18 à 29 ans reçoivent actuellement des prestations d'aide sociale (*La Presse*, jeudi 10 juillet 1986, p. A-2). La moitié environ survit avec le strict minimum, soit 163 \$ par mois au lieu des 446 \$ que reçoivent les plus de 30 ans. Parmi eux, plus de 40 000 ont moins de 21 ans. Rappelons qu'en 1985, le seuil de pauvreté pour une personne seule vivant dans une grande ville était de 10 253 \$ (Conseil national du bien-être social, 1985 : 76). Ainsi, même avec le maximum d'aide

sociale, on doit vivre avec deux fois moins d'argent que ce qui est considéré comme le minimum vital. Que dire alors de 163 \$ par mois... C'est pour cette raison que le Conseil national du bien-être social (1985 : 29) constate qu'en 1984, 47,1 % des jeunes Canadiens de moins de 25 ans devaient vivre sous le seuil de pauvreté, alors que pour les 25-34 ans, le taux était de 21,7 %.

Face à la réalité du chômage et de la pauvreté d'une proportion si importante de la jeunesse québécoise, les divers acteurs organisés y vont chacun de leurs solutions. Le gouvernement québécois ne parle que d'employabilité. Si les jeunes sont aux prises avec la pauvreté, c'est qu'ils manquent de qualification pour trouver un emploi. On met donc en place une série de programmes destinés à permettre aux jeunes d'acquérir une formation (ex. retour à l'école), de s'insérer dans la communauté (ex. programme « jeunes volontaires ») ou d'acquérir une première expérience de travail (ex. stage en entreprise). Nous ne ferons pas ici le bilan (ou le procès) de ces programmes, dont le *Journal du travail* (mai 1985 : 10-11) évalue le nombre à 14 au moins ; disons simplement qu'ils sont réputés pour leur inefficacité et pour l'exploitation qu'ils autorisent.

Les « organismes communautaires jeunesse » (OCJ), quant à eux, insistent sur l'importance de briser l'isolement et de se prendre en charge collectivement (Regroupement des maisons de jeunes, 1986 : 4). Que ce soit au niveau du loisir, de la recherche ou de la création d'emploi, tout passe par le collectif. Un collectif supposant un engagement qui, peut-être, n'est pas à la portée ou au goût de tous et toutes.

Les organisations plus revendicatrices comme le Regroupement autonome des jeunes ou la Jeunesse ouvrière chrétienne sont

208 davantage axées sur les « luttes » pour le droit au travail ou pour la parité de l'aide sociale pour tous (voir René, 1986). Il est vrai, cependant, que ces organisations sont actuellement en nette perte de vitesse.

Solutions bien partielles et limitées qui témoignent surtout de l'impuissance du gouvernement et des groupes face à l'ampleur du problème.

Denyse Lacelle
Jean-François René

Bibliographie

BAKER, M. (1985), *Quand je pense à l'avenir... Étude sur les aspirations des adolescentes*, Conseil consultatif canadien du statut de la femme, mars.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1985), *Profil de la pauvreté, 1985*, octobre.

CÉLIER, Patrick (1984), « Quand une société jette sa jeunesse à la rue », *Santé mentale au Québec*, IX, 2 : 156.

REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES (1986), *Les Maisons de jeunes. Au-delà de la ressource*, texte présenté à la Commission Rochon, mars.

RENÉ, Jean-François (1986), « Jeunesse : la résistance à l'épreuve du quotidien », dans *Jeunesse : des illusions tranquilles*, Montréal, VLB éditeur.

